



L'Europe et le Luxembourg à l'occasion de sa présidence

Par **Madame Anne MOES**, Conseillère à l'Ambassade du Luxembourg en France

Fiche pays : le Luxembourg

Capitale: Luxembourg

Superficie: 2 586 km²

Population: 549 680 (2014)

Population en % du total de l'UE: 0,1 % (2014)

PIB: 49,428 milliards EUR (2014)

Langue(s) officielle(s) de l'UE: français, allemand

Régime politique: monarchie constitutionnelle parlementaire

Date d'adhésion à l'UE: 1er janvier 1958

Nombre de sièges au Parlement européen: 6

Monnaie: Euro. Membre de la zone euro depuis le 1er janvier 1999

Membre de l'espace Schengen? Oui, depuis le 26 mars 1995

Présidence du Conseil: le Luxembourg assume actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE. Il l'a assumée 12 fois depuis 1960.

Source : http://europa.eu/about-eu/countries/member-countries/luxembourg/index_fr.htm



Le Grand-Duché de Luxembourg est un pays enclavé d'Europe du Nord, entouré par la Belgique à l'ouest, la France au sud et l'Allemagne à l'est. Bien qu'il soit l'un des plus petits pays de l'Union européenne, il est le plus riche par habitant. C'est un territoire essentiellement vallonné et boisé.

En 2013, l'économie luxembourgeoise reposait essentiellement sur les activités financières et d'assurance (26,9 %), le commerce de gros et de détail, les transports et les services d'hébergement et de restauration (17,4 %), ainsi que sur l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé et les services sociaux (16,1 %).

Le pays exporte principalement vers l'Allemagne, la France et la Belgique, la majorité de ses importations provenant de la Belgique, de l'Allemagne et de la France.

Source : http://europa.eu/about-eu/countries/member-countries/luxembourg/index_fr.htm

Programme et priorités de la Présidence

La Présidence du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2015 est la douzième exercée par le Luxembourg. Elle est la première qui se déroule sous les auspices du traité de Lisbonne qui a donné de nouvelles compétences à l'Union et créé un nouvel équilibre institutionnel.

Une Union pour les citoyens

La Présidence luxembourgeoise a opté pour une approche ouverte:

- être à l'écoute des citoyens,
- soutenir les entreprises,
- coopérer avec les partenaires et les institutions pour agir dans l'intérêt européen.

La mise à jour de l'accord interinstitutionnel "Mieux légiférer" proposée par la Commission européenne permettra de formaliser les modalités d'une meilleure coopération interinstitutionnelle qui devrait mener vers une législation de qualité prenant mieux en considération les intérêts et besoins des citoyens. La Présidence luxembourgeoise s'investira donc pour faire avancer les négociations sur cet accord.

Le programme de la Présidence luxembourgeoise se place dans le contexte de la mise en œuvre du programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement adopté par le Conseil européen des 26 et 27 juin 2014 qui reprend les principales priorités pour l'Union européenne pour les cinq années à venir. Il tient également compte des orientations politiques du président de la Commission, du programme de travail annuel de la Commission et des travaux du Trio formé par l'Italie, la Lettonie et le Luxembourg.

Les priorités de la Présidence luxembourgeoise pour le second semestre 2015 se déclinent sur sept axes :

- Libérer l'investissement pour la croissance et l'emploi
- Approfondir la dimension sociale européenne
- Gérer la migration, allier libertés, justice et sécurité
- Rendre sa dynamique au marché intérieur en misant sur le numérique
- Inscrire la compétitivité européenne dans un cadre global et transparent
- Promouvoir une démarche de développement durable
- Renforcer la présence de l'Union européenne dans le monde

Source : <http://www.eu2015lu.eu/fr/la-presidence/a-propos-presidence/programme-et-priorites/index.html>

Institutions européennes établies à Luxembourg

- le Secrétariat général du Parlement européen,
- la Commission européenne avec des entités administratives issues de 8 Directions générales,
- la Cour de justice de l'Union européenne et le Tribunal de première instance,
- la Cour des comptes européenne,
- la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement,
- le Fonds européen de stabilité financière (FESF),
- le Mécanisme européen de stabilité (MES)
- Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne;
- l'Office des publications officielles, qui est l'éditeur officiel de l'Union,
- le Centre de traduction des organes de l'Union européenne,
- l'Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)
- l'Agence d'approvisionnement d'Euratom (AAE)

Source : <http://www.eu2015lu.eu/fr/la-presidence/luxembourg-et-ue/luxembourg-siege-institutions-europeennes/index.html>